

REGLEMENT DU JEU

« Tirage au sort photos Esker Conférence MixIT 2025 »

ARTICLE I :

La société ESKER S.A. au capital de 12.177.638,00 € immatriculé au R.C.S. Lyon B sous le numéro 331 518 498 00091 ,sise 113 boulevard de la Bataille de Stalingrad, 69100 VILLEURBANNE, organise du 29/04/2025 au 30/04/2025 lors de la conférence MixIT 2025 un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé Tirage au sort photos Esker, permettant de gagner les lots désignés à l'article IV ci-dessous.

ARTICLE II :

La participation à ce jeu est réservée aux personnes physiques âgées de 18 ans et plus, ayant accès à la conférence MixIT 2025, à l'exclusion des membres du personnel du Groupe Esker et des organisateurs de la conférence MixIT 2025.

ARTICLE III :

Le principe général du jeu est le suivant :

- Les participants se prennent en photo sur la borne photo itinérante Tcheezebox disponible sur le stand Esker lors de la conférence MixIT – CPE Lyon - Campus Lyontech, 3 Rue Victor Grignard, 69100 Villeurbanne
- **Un tirage au sort** sera fait aléatoirement depuis la borne photo. Les gagnants seront informés immédiatement sur le stand. Chaque participant devra fournir à la société Esker, des informations complémentaires comme l'adresse postale afin de pouvoir participer au concours. Les lots seront distribués directement aux gagnants sur le stand. Toutes les marques ou noms de produits cités sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

ARTICLE IV :

Les gagnants se verront attribuer les lots suivants :

Les lots doivent être présentés par ordre de valeur en mentionnant leur nature, leur nombre exact, leur valeur commerciale correspondant au prix TTC à titre d'indication à la date de la rédaction du règlement et est susceptible de variation.

- lot 1 : 1 carte cadeaux Cultura d'une valeur unitaire commerciale de 50€
- lot 2 : 1 carte cadeaux Cultura d'une valeur unitaire de 100€
- lot 3 : 1 casque de gaming HyperX Cloud II sans fil – Casque de jeu pour PC, PS5, PS4 d'une valeur unitaire commerciale de 131,87€
- lot 4 : 1 carte cadeaux Cultura d'une valeur unitaire commerciale de 150€.
- lot 5 : 1 boîte Lego Jeu d'arcade PAC-MAN d'une valeur unitaire commerciale de 269,99€

Les lots ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur modification, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE V :

Un participant peut participer une seule fois au jeu par jour et ce sur toute la durée de l'opération, soit du 29/04/2025 au 30/04/2025. Un gagnant peut recevoir un seul lot par personne, soit un total de 5 gagnants pour ledit jeu.

ARTICLE VI :

Esker se réserve le droit d'écourter, de proroger, reporter, de renouveler, de modifier ou d'annuler le jeu en cas de force majeure ou si des circonstances extérieures à Esker l'exigent et ce, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

ARTICLE VII :

La participation au jeu objet du présent règlement vaut de plein droit et automatiquement acceptation sans réserve dudit règlement par le participant. Toute difficulté d'interprétation ou d'application de ce règlement sera tranchée par Esker. Si un participant ne respecte pas le présent Règlement, il ne pourra en aucun cas réclamer le lot dans l'hypothèse où il aurait gagné.

ARTICLE VIII :

Par leur participation au Tirage au sort Esker conférence MixIT 2025, les gagnants sont informés que les données les concernant pourront être informatisées et traitées de façon confidentielle. L'accès aux données personnelles est strictement réservé aux employés ayant besoin d'y accéder afin de les traiter. Ces personnes sont soumises à de strictes obligations de confidentialité et sont susceptibles de faire l'objet de sanctions disciplinaires en cas de manquement à ces obligations. Les données ne sont pas conservées plus de deux ans après l'événement MixIT 2025.

Conformément à la Loi " Informatique et Liberté ", chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations le concernant, qu'il peut exercer sur simple demande adressée à : ESKER SA – RESSOURCES HUMAINES – 113 boulevard de la Bataille de Stalingrad, 69100 VILLEURBANNE ou par courriel à – euprivacy@esker.com